



Info-délits



Division prévention criminalité

Votre Gérant de sécurité :

Adjudant Christian Borloz
 Centre Gendarmerie Mobile
 Les Granges Neuves 2
 1847 Rennaz
 ☎ 024 557 88 05
 📞 079 446 65 02
christian.borloz@vd.ch



Blonay / St-Légier

Gendarmerie Rennaz :

☎ 021 557 88 21

Gendarmerie de Vevey :

☎ 021 557 13 21

Police Riviera :

☎ 021 966 83 00

info@police-riviera.ch

police-riviera.ch

Urgence : 117



Blonay / Janvier 2016

Date	Délit	Endroit	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag
VE 01	Cambriolage	Ch. de Mottex	Villa mitoyenne	Fenêtre/porte-fenêtre	
SA 09/LU 11	Cambriolage	ch. de Praz-Mégroz	Appartement	Porte / cylindre arraché	
VE 15/ME 20	Cambriolage (tentative)	Ch. de Vers-chez-Bonjour	Villa	Fenêtre/porte-fenêtre	

Durant la période du mois de janvier, les événements suivants nous ont également été rapportés : VE 08, ch. des Chevaleynes, vol par effraction dans un véhicule, DI 10, ch. de la Planaz, vol d'un cyclomoteur, JE 07/VE 15, ch. de Sainte-Croix, dommages à la propriété sur une porte de garage, JE14/VE15, ruelle de Cojonnex, vol par introduction clandestine dans une voiture, LU 18, parking des Pautex, vol d'un jeu de plaques sur une voiture, MA 19/ME 20, ch. de Bouricloz, ruelle de Chaucey et ch. de Chantemerle, vols par effraction dans trois voitures, ME 20/LU 25, ruelle de Borjoux, vol par introduction clandestine dans une voiture, LU 25/MA 26, ch. du Lacuez, vol par effraction dans une voiture,

St-Légier / Janvier 20156

Date	Délit	Endroit	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag
LU 04	Cambriolage	Rte de Fenil	Villa	Cylindre de porte arraché ; Mise en fuite/Alarme	
JE 07	Cambriolage	Ch. de Grandchamp	Appartement	Intro. Cland ; soulevé store	
SA 09/LU 11	Cambriolage	ZI Rio-Gredon	Commerce	Fenêtre/Porte-Fenêtre	
ME 06 / ME 13	Cambriolage	Ch. de la Bergerie	Villa	Introduction clandestine	
VE 22	Cambriolage	Rte d'Hauteville	Deux appartements	Arraché cylindre porte	

Pour le mois de janvier, les événements suivants ont été annoncés à nos services : VE 01, ch. des Aveneyres, vol par effraction dans une voiture, JE 14/VE 15, rte des Deux-Villages, parking Denner, ch. de la Cocharde, deux vols par effraction et un vol par introduction clandestine dans des véhicules, DI 17, ch. du Pré-au-Blanc, vol à l'arraché, MA 19/ME 20, ch. de la Bergerie, vol par effraction dans une voiture, ME 21, rte des Deux-Villages, vol d'un jeu de plaques, JE 22, ch. de la Veyre-d'en-Haut, vol d'un jeu de plaques, MA 26, Pont de Fégire, vol d'une machine sur un chantier, SA 30, ch. de la Cocharde et ch. de la Forestallaz, vol par effraction dans deux véhicules.



Toutefois, pour la personne mal intentionnée, il est possible de se procurer des lecteurs de petites dimensions permettant d'effectuer des débits ou d'obtenir des données personnelles contenues dans la puce, par proximité ou contact. Les lieux très fréquentés sont les terrains privilégiés de ces « pickpocket » modernes.

Si vous possédez une carte bancaire ou postale avec ce logo, vous devriez prendre la précaution de protéger votre carte contre le vol de vos données personnelles ou contre les débits indus.

Pour ce faire, vous pouvez empêcher la lecture de vos données en habillant votre carte d'un revêtement spécifique. Vous trouvez relativement facilement ce type de protection (étui RFID) dans le commerce ou sur Internet.

En dernière extrémité, vous pouvez également vous confectionner un étui en feuille d'aluminium.

Vulnérabilité des cartes sans contact.

Si vous possédez une carte sur laquelle figure le logo ci-dessus, alors vous êtes concernés par notre information.

Que ce soit sur le territoire national ou à l'étranger, les commerces qui acceptent ce mode de paiement sont en forte augmentation.

L'évolution de ces cartes bancaires permet actuellement d'effectuer le règlement de petits montants (maximum 40 frs ou 25 € à l'étranger) de manière simple, rapide et sans manipulations. Pour les montants plus élevés la saisie du code NIP ou la signature est exigée. L'utilisateur n'a guère de choix que d'accepter cette évolution, sachant que le système lui est imposé lors du renouvellement de sa carte.

Lors d'un paiement, la transmission des données n'est possible que lorsque la carte est positionnée près du lecteur (de 0 à 4 cm). La puce génère un code unique pour chaque transaction; les utilisations multiples ou erronées sont détectées et dès la cinquième transaction le code est demandé.



Le 04.02.2016

Le Gérant de sécurité : Christian Borloz , adjudant

Abonnez-vous et soyez au courant des dernières actualités de la Police Cantonale en matière de prévention et de sécurité

<https://www.facebook.com/policevd>

<https://twitter.com/policevaudoise>

<https://www.youtube.com/user/policeVD>

<https://instagram.com/policevd/>